



approche  
insertion

# BILAN D'ACTIVITÉ

## 2024



# ÉDITORIAL

*« Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va. »*

Les objectifs d'**approche** sont clairement définis dans son projet associatif et réaffirmés dans la nouvelle version des statuts validés en Assemblée Générale Extraordinaire le 26 avril 2024. Cette réécriture est l'aboutissement du long travail de réflexion généré par la rédaction du règlement de la Gouvernance.

**approche** opère dans la sphère de l'Économie Sociale et Solidaire.

L'objectif d'**approche** est de lutter contre l'exclusion des personnes fragilisées par les événements de la vie et les mutations sociales.

Sa vocation est l'accompagnement vers un emploi durable et l'amélioration des conditions de vie de ses salariés en parcours professionnel.

La remobilisation professionnelle se réalise, notamment, dans le cadre de structures d'insertion à partir de l'activité de Ressourcerie (collecte, valorisation, revente à prix solidaires et sensibilisation à l'environnement).

**Art 2 - Objet social**

De plus, chaque année, de nouveaux objectifs guident le développement d'**approche**.

Les quatre axes 2024 se déclinent ainsi :

**Gouvernance** : Finaliser la mise en œuvre des recommandations proposées par l'audit de la gouvernance réalisé en 2022. Après la révision des statuts et la finalisation du règlement intérieur de la Gouvernance, les efforts 2024 portent sur l'élaboration de la cartographie des risques.

**Bénévolat** : Créer une dynamique bénévole sur le site d'Orly. Avec un potentiel de 95 bénévoles (10,8 ETP) œuvrant essentiellement sur Saint-Maur-des-Fossés, l'objectif est de réduire le déséquilibre du soutien bénévole apporté sur les deux sites. Certes, Saint-Maur-des-Fossés bénéficie des 33 ans d'existence de l'association...

**Communication** : Repenser la communication numérique. Cet axe concerne l'actualisation du site internet et le positionnement sur les réseaux sociaux.

**Responsabilité Sociétale des Entreprises** : Initier l'évaluation et le suivi de notre impact sociétal. La mesure de cet impact passe par la réalisation du bilan carbone de notre organisation.

C'est sur ces axes ambitieux que Direction et Conseil d'Administration se sont focalisés, pour inscrire dans la durée, le travail extraordinaire mené par les salarié-e-s permanent-e-s. Chaque jour, cette équipe dynamique accompagne vers un emploi durable les salarié-e-s en parcours professionnel. Elle est à leurs côtés afin que chacun-e trouve en soi les envies, les motivations, le moteur qui lui donneront force et énergie pour exercer un emploi à l'issue des mois cheminés au sein d'**approche**.

*« Ce n'est pas le but qui compte, c'est le chemin »*

Que cette citation soit attribuée à Lao Tseu, Confucius ou Bouddha, l'important n'est-il pas, en effet, le chemin parcouru ensemble ? Ce parcours au cours duquel le ou la salarié-e bénéficie de l'opportunité de « poser ses valises » dans une vie mouvementée, reprend confiance et retrouve un statut dans le monde d'aujourd'hui !

L'État et les collectivités territoriales participent au financement de nos structures de l'Insertion par l'Activité Économique. Des résultats quantitatifs sont demandés : taux de retour à l'emploi, taux de sorties dynamiques, etc. Le changement dans la vie d'un-e salarié-e et de sa famille, apporté par un passage de quelques mois dans nos chantiers d'insertion, n'est certes pas mesurable, mais il représente l'essence même de l'engagement des salarié-e-s permanent-e-s, des bénévoles et des administrateurs et administratrices d'**approche** !

Le sourire est au centre des échanges de la fête annuelle des Automnales 2024, bel exemple de coopération au sein d'**approche** qui aborde 2025 avec son sympathique émoticône !



Anne-Christine BANDIN  
Présidente



# SOMMAIRE

<b>I. ASSOCIATION .....</b>	<b>3</b>
<b>II. CHANTIERS D'INSERTION .....</b>	<b>12</b>
<b>III. RESSOURCERIES .....</b>	<b>24</b>
<b>IV. MODÈLE ÉCONOMIQUE .....</b>	<b>31</b>
<b>V. PROJETS 2025 .....</b>	<b>36</b>

**ANNEXE : BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT 2024  
CERTIFIÉS PAR LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**



# I. ASSOCIATION

1. GOUVERNANCE .....	4
2. BÉNÉVOLAT .....	6
3. ÉQUIPE PERMANENTE .....	7
4. LOCAUX ET MATÉRIEL .....	7
5. COMMUNICATION .....	8
6. ÉVÉNEMENTS .....	9



# 1. GOUVERNANCE

Créée le 11 novembre 1992, l'association **approche** s'appuie aujourd'hui sur :

- **413** adhérent·e·s
- **17** administrateurs et administratrices, dont **8** membres du bureau
- **95** bénévoles

## CONSEIL D'ADMINISTRATION & BUREAU

**approche** est dirigée par un Conseil d'Administration composé de **17** administrateurs et administratrices bénévoles. Celui-ci est réélu lors de l'Assemblée Générale annuelle et se réunit trimestriellement. Les **8** membres du bureau, quant à eux, se réunissent mensuellement.



### CONSEIL D'ADMINISTRATION ÉLU

à l'Assemblée Générale du 26 avril 2024

**Présidente** : Anne-Christine BANDIN (Formatrice)

**Vice-présidente** : Isabelle PROUST (Animatrice commerciale)

**Vice-présidente d'honneur** : Françoise LAGESTE (Cadre bancaire)

**Trésorier** : Marc LAIMAY (Directeur financier)

**Trésorier adjoint** : Jacques CHARGÉ (Cadre informatique)

**Secrétaire** : Pascale VIOT (Cheffe de projet insertion)

**Secrétaire adjointe** : Danièle RIBOULEAU (Directrice d'agence bancaire)

**Secrétaire adjoint** : Marc DEVESA (Cadre bancaire)

Pierre BANDIN (Cadre secteur social)

François BARRAUD (Formateur)

Christophe BOUCLY (Employé de banque)

Stéphane BOURDEL (Responsable compliance)

Gilles LE FER (Gestionnaire de stocks)

Anne MAZUÉ (Docteur vétérinaire)

Véronique MICHALAK (Formatrice consultante)

Jean-Paul ULRICH (Ingénieur en chef honoraire RATP)

Jacques ZEMORI (Pharmacien)

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 26 avril 2024 se déroule la 28<sup>ème</sup> Assemblée Générale d'**approche**, animée par Anne-Christine Bandin (présidente), Marc Laimay (trésorier) et Edwin Feunteun (directeur). Celle-ci est précédée d'une Assemblée Générale Extraordinaire, animée par Véronique Michalak (administratrice), présentant une proposition de modification statutaire suite aux travaux de la commission.

Sur les 284 adhérent·e·s à jour de leur cotisation 2024, 39 sont présent·e·s et 152 sont représenté·e·s.

Plusieurs invité·e·s sont également présent·e·s : Madame Virginie Jestin (experte comptable du cabinet *Sceel Axes*), Monsieur Benoît Berthou (Commissaire aux Comptes du cabinet *Bugeaud*) et Madame Léa Gomis (auditrice du cabinet *Bugeaud*).

## CHANGEMENTS CA ET BUREAU

Vote pour l'intégration d'un nouvel administrateur, Jacques Chargé, qui présente sa candidature lors de l'Assemblée Générale.

Jacques Chargé rejoint également le bureau en qualité de trésorier adjoint lors du Conseil d'Administration du 16 juin 2024.

Isabelle Proust est nommée vice-présidente.

Françoise Lageste devient vice-présidente d'honneur.

## RÉFLEXION SUR LA GOUVERNANCE

L'association initie en 2022 une mission d'évaluation de la gouvernance afin de dresser un bilan du fonctionnement du Conseil d'Administration et du bureau, de leur capacité à appréhender les sujets et à apporter une valeur ajoutée. L'objectif de cette mission est de pérenniser et sécuriser l'avenir d'**approche** après 30 années d'existence et le départ d'une des deux vice-présidentes.

Suite aux préconisations de cette étude, une commission est créée au sein du Conseil d'Administration. Elle a pour mission de formaliser le règlement intérieur de la gouvernance, en précisant les rôles de ses organes.

Ce travail demandera une année d'échanges et de réflexion, jusqu'à aboutir à la modification des statuts. Ceux-ci sont alors présentés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire et approuvés à l'unanimité.

## CARTOGRAPHIE DES RISQUES

Une des recommandations suite à l'évaluation de la gouvernance d'**approche** est de réaliser la cartographie des risques de l'association. Il s'agit d'un outil de pilotage stratégique permettant de recenser les risques auxquels **approche** pourrait être exposée et de les classer par domaine (ressources humaines, finances, réputation...). Un facteur de gravité et de probabilité dans le temps est affecté à chaque risque. Il convient ensuite de déterminer les actions déjà prises ou à prendre pour en limiter les effets négatifs.

Un groupe de travail composé de 6 administrateurs et administratrices est constitué et des temps d'échanges avec les différentes parties prenantes de l'association (salarié·e·s, bénévoles, administrateurs et administratrices) sont organisés afin d'identifier et d'évaluer les différents risques.

Impact	Catastrophiques	5	10	15	20	25
	Considerable	4	8	12	16	20
	Moyen	3	6	9	12	15
	Faible	2	4	6	8	10
	Négligeable	1	2	3	4	5
		Improbable	Rare	Occasionnel	Probable	Fréquent
		Probabilité				

## OUTILS POUR LES ADMINISTRATEUR·TRICE·S

Création d'un Drive pour les administrateurs et administratrices avec tous les documents de base nécessaires à leur fonction (statuts, règlement de la gouvernance, comptes rendus de bureaux et de Conseils d'Administration, etc.), ainsi que la biographie de chaque membre.

## 2. BÉNÉVOLAT

À leur entrée dans la structure, les bénévoles signent la Convention d'Engagements Réciproques révisée en juillet 2024. L'association utilise le logiciel *Trombino*, outil numérique donnant accès à l'annuaire des bénévoles et salarié·e·s permanent·e·s, et le met régulièrement à jour avec les nouvelles arrivées.

### INTERVENTIONS

L'engagement bénévole est centré sur :

- le soutien aux activités administratives et techniques,
- la gestion de la banque alimentaire,
- la communication externe,
- l'organisation de manifestations,
- le tri de produits spécifiques,
- l'ouverture du magasin le 3<sup>ème</sup> samedi du mois et l'appui aux équipes salariées le 1<sup>er</sup> samedi du mois à Saint-Maur-des-Fossés.

Lors de la formalisation du projet associatif en juin 2005, la structure a affirmé sa volonté de professionnaliser sa politique d'insertion. De ce fait, le suivi et l'accompagnement des personnes en parcours professionnel sont confiés aux seul·e·s salarié·e·s permanent·e·s.

Cependant, face à l'inadéquation et au manque de formations linguistiques proposées localement, **aproche** se tourne vers des bénévoles pour assurer la fonction de répétiteur des savoirs de base.

### ENGAGEMENT

L'association compte **95 bénévoles** qui s'investissent pour un total de **17 738 heures**, soit l'équivalent de **10,8 emplois à temps plein**.

Le 9 mars, 10 bénévoles participent à une formation premiers secours de la *Croix Rouge*.

### MANAGEMENT

La gestion des bénévoles repose sur trois piliers.

#### Rôle d'une animatrice

**Danièle Ribouleau**, en tant qu'animatrice du bénévolat, est responsable de plusieurs aspects clés :

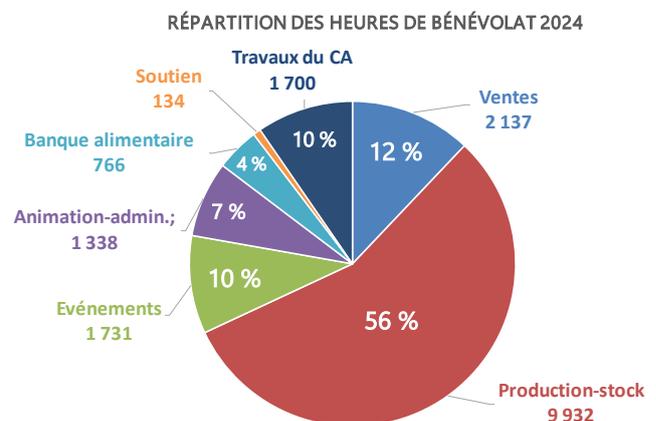
- L'accueil des nouveaux et nouvelles bénévoles.
- La planification des activités régulières (mise sous pli, colis alimentaires, etc.).
- L'organisation des équipes lors des manifestations.

#### Rencontres festives récurrentes

Chaque année, des rencontres festives sont organisées pour les bénévoles. La soirée de partage de la galette des rois en janvier et le pique-nique le premier samedi de juillet sont des moments précieux de convivialité et d'échanges pour les bénévoles.

#### Convention d'Engagements Réciproques

Lors de l'entretien d'accueil des nouveaux et nouvelles bénévoles, l'animatrice présente et commente cette convention que le ou la bénévole signe. Il ou elle s'engage alors à respecter les règles et les valeurs de l'association. Le document est révisé en juillet 2024 puis appliqué à partir du 1<sup>er</sup> septembre à l'ensemble des bénévoles.



### 3. ÉQUIPE PERMANENTE

Après plusieurs années de turn-over important, l'équipe de salarié-e-s permanent-e-s se stabilise.

L'association accueille une stagiaire de mars à juin sur le poste de chargée de mission, puis celui-ci est pourvu par un contrat d'apprentissage de septembre 2024 à septembre 2025.

L'équipe regroupe ainsi 13 permanent-e-s (12 CDI et une apprentie) en fin d'année 2024.

#### PRODUCTION

L'équipe de production d'Orly est désormais composée à l'identique de celle du site de Saint-Maur-des-Fossés, soit trois personnes à temps plein : une coordinatrice de site et deux encadrant-e-s techniques.

#### ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement est renforcé par l'embauche en CDI en mai 2024 d'une troisième chargée d'accompagnement social et professionnel, mutualisée entre les deux sites. Ce recrutement est rendu possible grâce au financement du Fonds Social Européen.



**Direction** Edwin FEUNTEUN, directeur

**Administratif et Financier** Aurore JÉHANNO, responsable administrative et financière  
Claire THEILLET, assistante administrative  
Clélia MASSIP, chargée de mission en alternance

**Accompagnement social et professionnel** Chantal LEPOURCELET, chargée d'accompagnement social et professionnel (Orly)  
Patrick DORMIO, chargé d'accompagnement social et professionnel (Saint-Maur-des-Fossés)  
Azza BOUHAFS, chargée d'accompagnement social et professionnel (Orly et Saint-Maur-des-Fossés)

**Ressourcerie Saint-Maur-des-Fossés** Mélanie MICHELOT, coordinatrice  
Fazilata AHAMADA, encadrante technique  
Jérémy SOUDEER, encadrant technique

**Ressourcerie Orly** Laéticia HAPPI, coordinatrice  
Isciane BEAUFILS, encadrante technique  
Nourredine BEN KHEMIS, encadrant technique

### 4. LOCAUX ET MATÉRIEL

#### ACHAT DE MATÉRIEL

Côté production, de nouveaux rolls plus larges et faciles à manipuler sont acquis, notamment grâce au co-financement accordé par le *Rotary Club* de Nogent - Le Perreux (1 500 €), une agence locale du *Crédit Agricole* (1 500 €) et le comité régional Ile-de-France du *Crédit Agricole* (4 000 €).

Les besoins matériels dans les bureaux sont également précisés et un poste de travail supplémentaire est ajouté afin d'accueillir la chargée de mission. Six nouveaux ordinateurs fixes pour les salarié-e-s permanent-e-s viennent en remplacement de six ordinateurs vieillissants.

#### CONTRAT D'ASSURANCE

Un nouveau contrat d'assurance est signé avec l'agence locale du GAN de Saint-Maur-des-Fossés, suite à un travail mené par plusieurs membres du Conseil d'Administration. Il regroupe différents contrats (protection des deux sites, responsabilité civile de l'association, etc.) et permet ainsi de centraliser les informations autour d'un unique interlocuteur.

#### RÉAMÉNAGEMENT DU MAGASIN

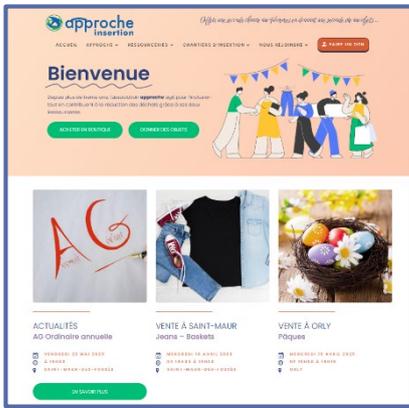
En 2024, **aproche** poursuit sa réflexion autour de l'aménagement du magasin. La Ressourcerie de Saint-Maur-des-Fossés ferme une semaine en juillet afin de réorganiser l'espace de vente et propose une nouvelle implantation de rayons. Salarié-e-s et bénévoles collaborent pour installer des étagères et gondoles et repeindre certains espaces.

# 5. COMMUNICATION

## Refonte du site internet de l'association

La réorganisation de la communication numérique est l'un des axes de travail 2024. Elle se concentre principalement sur la refonte du site Internet, qui avait été créé avant l'ouverture du site d'Orly (2020).

Cette refonte permet une mise à jour plus facile car réalisable par les permanent-e-s de l'association sans intervention externe. Le nouveau site Internet est mis en ligne le 4 avril 2025.



## Le Petit Rapprocheur

Deux fois par an, un journal est édité à destination des adhérent-e-s. Il couvre divers sujets tels que la vie associative, les activités des Ressourceries ou encore les Chantiers d'Insertion. Il communique également des données financières.



## Réseaux sociaux

En 2024, **approche** revoit son positionnement sur les réseaux sociaux et développe sa page *Instagram* grâce à l'implication d'une salariée permanente. L'association est également présente sur *Facebook*, où les thèmes des ventes et événements sont annoncés, et sur *LinkedIn*.

## Campagne de mailing

Chaque semaine, les client-e-s abonné-e-s aux listes de diffusion (pour Saint-Maur-des-Fossés, Orly ou les deux) sont informé-e-s des ventes thématiques. Actuellement, 3 266 personnes sont inscrites sur ces listes.

## Campagne d'affichage

La première semaine d'octobre, une campagne d'affichage est déployée sur les abribus et panneaux publicitaires de Saint-Maur-des-Fossés pour annoncer les Automnales.



## Présence dans les médias

**approche** bénéficie d'une couverture médiatique locale et régionale en amont et à la suite des Automnales.



Le Parisien – 5 octobre 2024

## 6. ÉVÉNEMENTS

### MANIFESTATIONS SUR SITE

Tout au long de l'année, **aproche** organise des temps forts et festifs sur site pour faire connaître l'association. Ces initiatives contribuent à animer la vie associative et favorisent les rencontres et échanges entre les différentes parties prenantes. Ci-après, un aperçu de quelques événements qui ont ponctué l'année 2024.

#### Fête du jardinage – 4 mai (Saint-Maur-des-Fossés)

À l'occasion des 20 ans de l'association *Graine de Jardinier*, **aproche** organise une journée dédiée au jardinage. Au programme : buvette de boissons aux plantes, vente thématique (outils, graines, fleurs, plantes potagères, etc.) ou encore atelier de rempotage.



Visite du maire Sylvain Berrios

#### La journée qui rapproche – 6 juillet (Orly)

Devenue un événement incontournable de l'association, *La journée qui rapproche* se déroule à Orly le premier samedi de juillet. De nombreux stands et animations font le bonheur des habitant-e-s, avec plus de 250 participant-e-s !



#### Le Père Noël aproche – 18 décembre (Orly)

Tout au long de l'année, les jouets invendus sont stockés. Lors de cette journée, dans un magasin décoré dans l'esprit de Noël par les équipes, ils sont distribués aux enfants et familles sur le principe de l'arbre de Noël.



## Les Automnales – 5 et 6 octobre (Saint-Maur-des-Fossés)

L'objectif de cette manifestation annuelle est de partager un moment convivial. Les participant-e-s profitent de deux jours riches en activités et en découvertes. Afin de célébrer la journée internationale du sourire fixée le 6 octobre, salarié-e-s et bénévoles arborent fièrement le badge réalisé avec l'émoticône du sourire d'**approche**.

Les activités pour enfants (structures gonflables, maquillage, pêche à la ligne) sont très appréciées de même que la tombola, l'animation musicale de *Laurent and Co* et la prestation des *Drôles de Compères*.

De l'avis général, la synergie créée par l'investissement de toutes et tous génère une ambiance très positive et chaleureuse. La journée du samedi à laquelle participent salarié-e-s permanent-e-s et en parcours est ressentie comme une « *journée festive différente du quotidien* ».

**LES**  **approche**  
insertion

**AUTOMNALES**

**SAMEDI 5 & DIMANCHE 6 OCTOBRE**  
de 10h à 18h

📍 90 BIS AVENUE BARBÈS  
**SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS**

**2024**

Visite de la Ressourcerie

Animations & jeux

Ambiance musicale

Restauration

ensemble dans le cercle vertueux du Réemploi Solidaire...  
approche vous sourit

La Ressourcerie !  
La solution du réemploi solidaire.

**RASLE** agence immobilière  
Accélérateur de bonheur depuis 1987

**Le Petit Duc**

**FARRENO**

**La Cave de 1965**

**SM** SAINT MAUR



## PARTICIPATION AUX ÉVÉNEMENTS LOCAUX

### Journée des associations

**aproche** participe aux journées des associations le 7 septembre à Orly et le 8 septembre à Saint-Maur-des-Fossés. Ces journées sont l'occasion de présenter les activités de l'association aux visiteurs.

### Brocantes (Saint-Maur-des-Fossés)

En 2024, **aproche** participe aux brocantes Saint-Mauriennes du *Lion's Club* le 28 avril et d'*Adamville* le 15 septembre. Les stands, tenus et animés par les bénévoles, proposent divers objets soigneusement sélectionnés en amont.

### Fête de la nature – 26 mai (Saint-Maur-des-Fossés)

Pour la première fois, **aproche** prend part à cet événement organisé par la ville à la *Maison de la Nature*. Danièle, animatrice du bénévolat, constitue une équipe de bénévoles efficaces et enthousiastes, qui réalise l'agencement du stand aux couleurs blanc et vert.



### Festival de la Récup' – 1er et 2 juin (Paris)

Organisé par le REFER (Réseau Francilien du Réemploi), **aproche** est présente à la 7ème édition du *Festival de la Récup'*, avec 22 autres Ressourceries.



### La Rue aux Enfants – 9 octobre (Orly)

Cet événement, organisé par la ville d'Orly, a pour thème « *Mobilité et bio-déchets* ». **aproche** y tient un stand de troc de matériel sportif.

### Marché de Noël – 14 et 15 décembre (Orly)

**aproche** participe une année de plus au *Marché de Noël* d'Orly. Le stand est tenu par des salarié-e-s le samedi et des bénévoles le dimanche.



## PARTICIPATION AU CESE

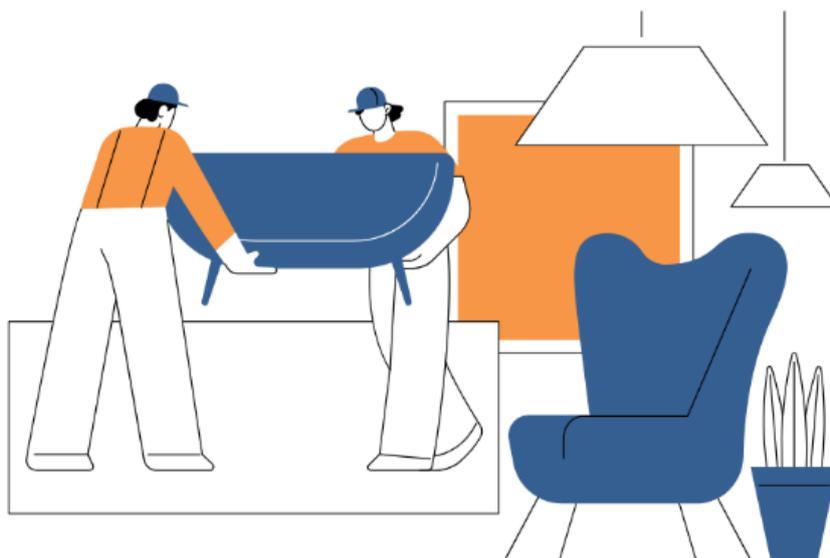
**aproche** participe à une saisine d'initiative du *Conseil Économique, Social et Environnemental* auprès de 39 autres représentant-e-s d'associations, dont *Médecins du Monde* et *ATD Quart-Monde*. Une session d'échanges et de réflexions a lieu autour de la problématique « *Quels modèles de financement du monde associatif pour consolider sa place ?* ».

Les associations tiennent un discours commun sur les baisses de subvention (environ 40 %) et la forte hausse de recours aux marchés publics.



## II. CHANTIERS D'INSERTION

1. PROFIL DES SALARIÉ·E·S ..... 13
2. PILIERS DU CHANTIER D'INSERTION .... 16
3. RÉSULTATS DE L'INSERTION ..... 20
4. APPROCHE : LES + ..... 23



## INTRODUCTION

**approche** porte deux Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI). Un ACI est un dispositif d'insertion sociale et professionnelle qui se positionne dans le champ de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

La structure « employeur » assure l'accueil, l'embauche et la mise au travail de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Elle organise suivi, accompagnement, encadrement technique et formation, afin de faciliter leur insertion.

L'existence et le fonctionnement d'un chantier d'insertion sont liés à la signature d'une convention avec l'État (**DRIEETS** - Direction Régionale et Interdépartementale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités). Les salarié-e-s sont recruté-e-s sur des Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI), dont la durée initiale ne peut être inférieure à 4 mois. Les reconductions sont possibles sur une période de 24 mois en fonction des exigences du projet social et/ou professionnel de la personne et de son implication au sein de la structure.

**63** salarié-e-s en 2024  
dont **27** recrutements

## 1. PROFIL DES SALARIÉ-E-S

**approche** constitue une première marche du retour à l'emploi pour les personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.

Le public accueilli cumule d'importantes difficultés sociales et/ou professionnelles. Il est donc nécessaire pour ces personnes de reprendre une activité professionnelle dans un espace structuré, mais suffisamment attentif à la résolution de leurs problématiques, avant leur insertion sur le marché traditionnel de l'emploi.

Concernant l'embauche :

- Aucun niveau scolaire n'est requis.
- L'unique prérequis concerne l'aptitude physique liée à l'activité exercée.
- Le permis B n'est demandé que pour le poste de Déménageur-euse – Conducteur-trice.

## ORGANISMES PRESCRIPTEURS

Les prescriptions 2024 s'inscrivent dans la lignée du travail collaboratif effectué avec les partenaires.

Organismes prescripteurs	Nb de salarié-e-s
France Travail	25
PLIE	13
Mission Locale	12
Services sociaux du département	3
Cap Emploi	2
Autres acteurs sociaux	8

PLIE = Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

## ÂGE ET GENRE

	< 26	26-50	> 50	Total	Total (%)
Femmes	7	22	6	35	55 %
Hommes	7	14	7	28	45 %
Total	14	36	13	63	100 %
Total (%)	22 %	57 %	21 %	100 %	

En 2024, **approche** accueille 55 % de femmes pour 45 % d'hommes.

## REVENU ET STATUT VIS-À-VIS DE L'EMPLOI

À l'entrée en parcours :

- **29** sont bénéficiaires du RSA
- **16** sont sans revenu
- **8** ont un autre revenu (ex : contrat d'engagement jeune)
- **6** sont bénéficiaires de l'ARE (Allocation d'aide au Retour à l'Emploi)
- **3** sont bénéficiaires de l'ASS (Allocation de Solidarité Spécifique)
- **1** est bénéficiaire de l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés)

Durée d'inscription à France Travail :

< 1 an	1 à 2 ans	> 2 ans
9	11	43

## NIVEAU DE FORMATION DÉCLARÉ

La scolarité s'étant déroulée dans d'autres pays pour certain·e·s salarié·e·s, il n'existe pas toujours d'équivalent ou de reconnaissance de leur diplôme en France.

	Nb de salarié·e·s
Brevet de technicien ou bac professionnel	2
Formation courte d'une durée d'un an	2
Formation de niveau bac	10
Formation de niveau CAP ou BEP	21
Formation de niveau licence	1
Troisième cycle ou école d'ingénieur	1
Jamais scolarisé	6
Pas de formation au-delà de la formation obligatoire	20

## PROBLÉMATIQUES IDENTIFIÉES

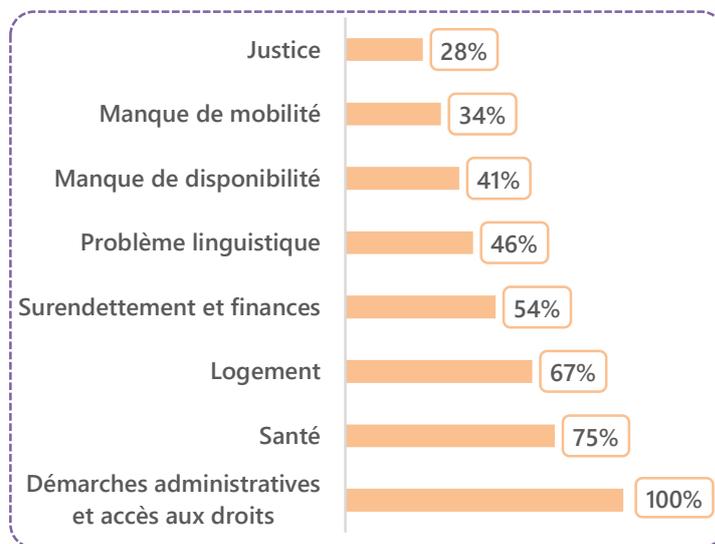
Les freins à l'insertion professionnelle sont de différentes natures. Pour schématiser, et selon une typologie admise dans le champ de l'insertion, ils peuvent être liés à :

→ **La personne** : santé, histoire de vie difficile, dévalorisation, difficultés à appréhender les changements sociaux et à leur trouver du sens, manque de qualification, d'expérience, etc.

→ **L'environnement socio-économique** : cherté de la vie, problèmes administratifs importants, problèmes de logement, etc.

→ **L'environnement socio-professionnel** : changement du langage et du rapport au travail, nécessité croissante d'adaptation, de polyvalence et de formation, difficulté grandissante à trouver du sens dans un travail précaire et peu qualifié ne permettant pas de vivre correctement, exigences plus importantes lors des périodes de chômage, etc.

Ci-après sont développés les freins qui paraissent être les plus significatifs pour les personnes accompagnées en 2024.



## Démarches administratives et accès aux droits

Une partie du public accueilli intègre **approche** sans que les droits n'aient été ouverts au préalable. La plupart des salarié·e·s manquent d'autonomie dans leurs démarches administratives.

La dématérialisation de plus en plus importante des services publics complique l'accès aux droits, certain·e·s salarié·e·s n'étant pas à l'aise avec l'outil informatique.

De plus, les longs délais administratifs (6 à 9 mois pour le renouvellement d'un titre de séjour) pénalisent également la levée des freins vers l'emploi.

Le manque de travailleuses et travailleurs sociaux sur le territoire a un impact direct sur le travail des chargé·e·s d'accompagnement. Cela se traduit par une augmentation importante du temps de travail dédié à l'accompagnement social, temps qui ne peut donc être mis à profit pour travailler sur l'accompagnement professionnel des personnes.

## Santé

Les salarié·e·s accompagné·e·s ont de plus en plus de problématiques de santé. En 2024, trois quarts de l'effectif total est concerné. Dans certains cas, et de plus en plus fréquemment, celles-ci nécessitent des aménagements de poste en lien avec la médecine du travail.

Une partie des personnes concernées par cette problématique n'a pas de suivi médical ou de médecin traitant depuis plusieurs années.

Plusieurs salarié·e·s ont obtenu la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) en cours de parcours.

## Logement

En 2024, deux tiers des salarié·e·s ont des problèmes d'accès au logement, y compris des ruptures d'hébergement sans solution proposée (notamment des familles). Le 115 (dispositif d'urgence) est fréquemment saturé.

5 salarié·e·s vivent dans des conditions de logement extrêmement précaires, voire sans logement à leur arrivée à **approche**.

Tant qu'elles ne sont pas résolues, ces difficultés empêchent les salarié·e·s de se projeter dans le futur, freinant leur insertion sociale et professionnelle.

## Surendettement et finances

Plus d'un·e salarié·e sur deux rencontre des problématiques de budget pouvant entraver le travail sur le projet professionnel. Le nombre de salarié·e·s en situation d'endettement connaît une forte augmentation depuis l'année précédente (54 % en 2024 contre 35 % en 2023).

## Problématiques linguistiques

Près de la moitié des salarié·e·s (46 %) est concernée par des problématiques linguistiques. Parmi ces personnes, 7 intègrent **approche** en n'ayant aucune maîtrise du français à l'oral et à l'écrit.

Sur le plan social, ces difficultés entraînent des incompréhensions administratives, des retards dans le traitement des courriers et compliquent l'accès aux droits et l'autonomie dans la réalisation des démarches.

Sur le plan professionnel, elles sont également un frein car elles limitent la compréhension des secteurs d'activité, du vocabulaire professionnel, mais aussi l'autonomie dans la recherche d'emploi. De plus, une maîtrise insuffisante de la langue peut entraver le travail des chargé·e·s d'accompagnement sur la question de l'emploi et/ou de l'entrée en formation.

## Manque de disponibilité

41 % des salarié·e·s doivent assumer diverses responsabilités personnelles et familiales, la plupart faisant face à des problématiques de garde d'enfants. Cette indisponibilité nécessite des aménagements d'emploi du temps et complique la sortie, avec des incompatibilités horaires qui restreignent l'accès ou l'exercice d'une activité professionnelle.

## Manque de mobilité

Chaque année, des salarié·e·s rencontrent des problématiques de mobilité. Celles-ci peuvent prendre différentes formes : difficultés à s'orienter dans l'espace, restriction du périmètre de recherche d'emploi ou de formation, etc. En 2024, 34 % des salarié·e·s sont concerné·e·s, soit trois fois plus qu'en 2023.

## Justice

28 % des salarié·e·s sont confronté·e·s à des problèmes judiciaires pouvant limiter leur capacité à se projeter dans le temps et réduire l'accès à certains secteurs d'activité.

## 2. PILIERS DU CHANTIER D'INSERTION

**approche** porte deux chantiers d'insertion basés sur une activité de Ressourcerie.

L'activité économique, support de la resocialisation, revêt un rôle pédagogique primordial.

La recherche de conditions favorables à une insertion durable repose sur une **mise en situation de travail**, un **accompagnement social et professionnel individualisé** et un **suivi de formations**. L'emploi du temps s'organise autour de ces trois axes. Il est adapté en fonction de la mise en place du projet professionnel de chaque salarié-e et des formations suivies.



### MISE EN SITUATION DE TRAVAIL

La mise en situation de travail se fait à partir de matériel divers récupéré.

Elle s'organise autour des trois pôles de l'activité de réemploi :

- **Enlèvement / livraison** : développe les métiers de transport, l'orientation sur plan, la manutention et la relation client.
- **Valorisation** : développe les métiers du tri, le conditionnement, la pesée et la manutention.
- **Accueil et commerce** : développe les compétences de mise en rayon et de vente.

Le contrat de travail chez **approche** est un temps partiel de 26 h par semaine (ou 20 h à la demande de la personne), avec une évolution possible vers 30 h en cours de parcours.

Le temps de travail hebdomadaire est réparti en demi-journées, avec une amplitude horaire allant de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h 30 du lundi au vendredi, ainsi que le premier samedi du mois.

Journée type lors d'une ouverture magasin :

- Matin : tri (textile, vaisselle), mise en rayon, collecte de mobilier et de textile.
- Après-midi : tri, collecte, accueil des client-e-s, tenue de caisse, réception des apports.

### L'encadrement sur poste

Cet encadrement répond à 4 objectifs :

- Permettre à la personne de se situer dans une dynamique de travail et d'apprentissage des règles de l'entreprise.
- Favoriser l'acquisition de compétences professionnelles par la mise en pratique de savoir-faire et de savoir-être liés aux différents pôles.
- Développer des capacités de réflexion et d'analyse à travers le support pédagogique que constituent les différents types de matériels récupérés.
- Vérifier, pour certain-e-s, l'adéquation du projet professionnel envisagé.

## Entretiens professionnels avec l'équipe d'encadrement

L'association a créé des outils spécifiques à l'activité développée par ses chantiers d'insertion. Des grilles d'évaluation recensent l'ensemble des tâches à effectuer en fonction des postes de travail.

Régulièrement, des bilans sont effectués. Le ou la salarié-e reçoit alors son évaluation sur poste et peut ainsi voir les compétences acquises. À la fin de chaque bilan, de nouveaux objectifs sont fixés.

Un comportement professionnel (ponctualité, assiduité, langage, présentation) est attendu, et une certaine productivité est demandée à mesure que le ou la salarié-e maîtrise ses tâches.

Les échanges quotidiens entre encadrant-e-s et salarié-e-s incluent remarques, suggestions et questions.

L'entretien formel permet aux salarié-e-s d'exprimer souhaits, doutes et propositions pour améliorer leur expérience sur leur poste de travail.

## Réunions d'équipe hebdomadaires

Chaque semaine, les équipes se réunissent pour faire le point sur les salarié-e-s en parcours, les besoins en formations et les recrutements éventuels : les lundis après-midis à Saint-Maur-des-Fossés et les mardis matins à Orly.

Dans le respect des principes de déontologie de l'accompagnement social, ces réunions sont des temps d'articulation et d'échanges entre l'équipe d'encadrement (coordinatrices et encadrant-e-s techniques) et les chargé-e-s d'accompagnement social et professionnel. Elles permettent de vérifier l'adéquation des projets professionnels des salarié-e-s avec les évaluations réalisées sur poste et d'identifier les besoins de formations complémentaires.



## ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL

L'accompagnement a pour objectif principal de permettre à la personne de construire, de retrouver ou de consolider une autonomie dans sa vie quotidienne et professionnelle. Il s'agit de poursuivre le parcours d'insertion de la personne, devenue salariée, en « utilisant » ce statut comme moteur et en le structurant par des objectifs définis avec elle et les partenaires repérés.

Cette démarche active vise à la résolution des problématiques. Elle amène la personne, à plus ou moins long terme, à reprendre confiance en ses capacités en remobilisant ses ressources individuelles pour effectuer elle-même les recherches et s'adresser aux interlocuteurs et interlocutrices approprié-e-s.

La démarche utilisée s'appuie sur la dynamique du groupe constitué par l'ensemble des salarié-e-s de la structure et sur le suivi personnalisé de chaque salarié-e, concrétisé par de nombreux entretiens individuels avec l'équipe d'accompagnement.

L'accompagnement effectué par les chargé-e-s d'accompagnement se fait en fonction des demandes liées aux problématiques sociales et du plan d'action formation/emploi co-construit avec le ou la salarié-e en parcours (en moyenne un à deux rendez-vous individuels d'une heure par semaine sont programmés).

## FORMATIONS ET ATELIERS

L'accès à la formation est très important en 2024. Au total, ce sont **2 786 heures** de formation suivies par les salarié-e-s (1 538 heures pour Saint-Maur-des-Fossés et 1 248 heures pour Orly), soit une augmentation de **46 %** par rapport à 2023.

Plusieurs formations sont programmées en fonction des projets professionnels des salarié-e-s, de leurs besoins et des financements mobilisables. Elles sont réparties en 4 catégories : savoirs de base certifiants, SST (Sauveteur Secouriste du Travail) et gestes et postures, pré-qualifiantes, qualifiantes.

## Formations linguistiques

Cette année, l'accent est mis sur les formations savoirs de base pour les salarié·e·s n'ayant pas la maîtrise du français. Comme évoqué précédemment, 46 % des salarié·e·s accueilli·e·s en 2024 sont concerné·e·s par des problématiques linguistiques.

Pour leur permettre de progresser, de s'intégrer au sein des équipes et d'envisager un parcours de formation et/ou professionnel à l'issue de celui à **approche**, des salarié·e·s sont positionné·e·s sur différentes formations et ateliers. Un volume horaire important est donc consacré à la formation linguistique au démarrage du parcours. Il peut aller jusqu'à la moitié du volume horaire travaillé (13 h de formation pour 26 h de travail hebdomadaires).

### Ateliers sociolinguistiques (ASL)

**approche** travaille avec les associations *Lire pour vivre*, *Créer avec la langue française*, *Parabole* et *Champigny d'Ici et d'Ailleurs* qui proposent des cours de soutien linguistique. Ces partenariats sont un vrai plus pour les personnes ayant des difficultés linguistiques. Grâce à ce soutien, les salarié·e·s bénéficient d'ateliers sociolinguistiques d'alphabétisation de la langue française. L'objectif est de rendre les personnes autonomes dans leur vie quotidienne.

### Formation mutualisée du RIAE 94

Le Réseau IAE 94 propose depuis 2016 une formation linguistique avec pour objectifs de développer les compétences de communication, de compréhension de documents, d'acquisition de repères spatio-temporels, de maîtrise des opérations mathématiques de base, etc.

La formation, d'une durée totale de 70 h par session, est dispensée sur une base de 7 h par semaine. 13 salarié·e·s d'**approche** y participent en 2024.



### Soutien bénévole

Face au manque de formations linguistiques et de savoirs de base, **approche** mobilise ses bénévoles pour des ateliers d'écriture, d'expression orale et numériques. Ils et elles assurent un soutien individuel couvrant la lecture, l'écriture pour les documents administratifs sur ordinateur, la recherche d'emploi et le développement de l'expression orale.

Au total, **7** bénévoles animent des ateliers individuels d'une ou deux heures par semaine pour chacun·e des 10 salarié·e·s accompagné·e·s.

## RÉCAPITULATIF DES FORMATIONS SUIVIES EN 2024

THÉMATIQUE ABORDÉE	ORGANISME DE FORMATION	NB DE SALARIÉ·E·S	NB D'HEURES
Savoirs de base	RIAE 94	13	1 547 h
Ateliers sociolinguistiques	<i>Créer avec la langue française, Lire pour vivre, Champigny d'Ici et d'Ailleurs, Parabole</i>	6	486 h
Informatique	<i>Emmaüs Connect</i>	3	142 h
Répétition des savoirs de base	<i>Bénévoles</i>	10	138,5 h
Sauveteur Secouriste du Travail	<i>La Croix Rouge</i>	9	126 h
Gestes et postures	<i>Secours Prévention</i>	24	72 h
Habilitation électrique	GRETA	7	140 h
Sécurité incendie	<i>Sécurité Incendie Européenne</i>	23	57,5 h
HACCP	<i>Centre National de Formation en Sécurité et Environnement</i>	1	14 h
Code de la route	<i>Emmaüs Synergie</i>	1	7 h
CACES	AFTRAL	1	35 h

### Ateliers animés en interne

Ces ateliers sont proposés et animés par **approche**, soit par les chargé-e-s d'accompagnement, soit par les coordinatrices et/ou encadrant-e-s techniques.

THÉMATIQUE ABORDÉE	NB DE SALARIÉ·E·S	NB D'HEURES
Préparation de <i>La journée qui rapproche</i>	18	330 h
Techniques de recherche d'emploi	8	152 h
Restitution du bilan d'activité 2023	15	58 h
Je suis – qualité professionnelle	13	36 h
Tri sélectif	26	29 h
Travailler en Ressourcerie	12	19 h
Contrat de travail CDDI	9	18 h
Environnement professionnel	11	13 h
<i>Cultures du Cœur</i>	14	7 h

### Ateliers animés en externe

Plusieurs ateliers sont animés par des partenaires, portant sur divers sujets.

THÉMATIQUE ABORDÉE	PARTENAIRE	NB DE SALARIÉ·E·S	NB D'HEURES
Cosearching	<i>PLIE</i>	2	168 h
Savoir être prêt en entretien	<i>PLIE</i>	3	91 h
Finances et pédagogie	<i>PLIE</i>	16	40 h
Boost numérique	<i>Métishima</i>	1	32 h
Coup de pouce / préparation à l'entretien	<i>La Cravate Solidaire</i>	10	30 h
Codes professionnels	<i>RIAE 94</i>	4	28 h
Création d'entreprise	<i>ADIE</i>	1	18 h
Découverte du cuir	<i>Sellier de Navarre</i>	1	7 h

### Découverte de métiers

Dans le cadre de la définition de leur projet ou de la recherche d'emploi, **23 salarié·e·s** participent à des informations collectives et/ou des forums emploi en 2024.



## 3. RÉSULTATS DE L'INSERTION

### OBJECTIFS

Les résultats attendus sont multiples et répondent à deux objectifs :

#### Favoriser l'insertion professionnelle pendant et à la suite du parcours

À l'issue de son parcours, le ou la salarié-e doit être capable de :

- communiquer plus aisément en langue française,
- être acteur ou actrice dans sa recherche d'emploi,
- se présenter à des entretiens d'embauche,
- suivre une formation qualifiante,
- trouver un emploi dans les plus brefs délais en CDI ou CDD afin de ne pas faire retomber l'élan initié.

Au cours des mois passés dans la structure, le ou la salarié-e acquiert des habitudes et (re)trouve la dynamique liée à l'exercice d'un emploi (présentation, respect des horaires, travail en équipe, suivi des consignes, etc.).

#### Redonner du sens et un mieux-être par une reconnaissance sociale, une réflexion sur les raisons des difficultés de vie passée et un suivi sur les problèmes périphériques

À la sortie de la structure, le ou la salarié-e doit :

- être acteur ou actrice face à ses difficultés,
- posséder une meilleure connaissance de l'environnement social,
- débiter ou poursuivre des soins,
- trouver des réponses face aux problèmes de budget, de dettes, d'hébergement.

### AXES TRAVAILLÉS

Les axes se réfèrent aux objectifs construits en fonction des problématiques exprimées.

#### Axes qualification-emploi

	Nb de salarié-e-s
<i>Travail sur la définition du projet pro</i>	<b>57</b>
<i>Accompagnement sur les techniques de recherche d'emploi</i>	<b>53</b>
<i>Prestations projet (forums, ateliers)</i>	<b>35</b>
<i>PMSMP</i>	<b>7</b>

*PMSMP = Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel*

#### Axes périphériques

Il s'agit d'accompagnement réalisé dans le cadre d'un travail partenarial.

	Nb de salarié-e-s accompagné-e-s
<i>Démarches administratives et accès aux droits</i>	<b>61</b>
<i>Santé</i>	<b>46</b>
<i>Logement</i>	<b>41</b>
<i>Surendettement et finances</i>	<b>33</b>
<i>Linguistique</i>	<b>26</b>
<i>Manque de disponibilité</i>	<b>25</b>
<i>Manque de mobilité</i>	<b>21</b>
<i>Justice</i>	<b>17</b>

## SORTIES 2024

Selon la classification du Ministère du Travail, trois catégories de sorties, appelées **sorties dynamiques**, permettent d’apprécier « *l’effet emploi* » d’un passage dans la structure :

1. Les sorties vers un **emploi durable** (CDI, CDD ou mission d’intérim de 6 mois et plus, titularisation dans la fonction publique, création d’entreprise).
2. Les sorties vers un **emploi de transition** (CDD ou mission d’intérim de moins de 6 mois, contrat aidé chez un employeur de droit commun).
3. Les sorties **positives** (formation pré-qualifiante ou qualifiante, embauche dans une autre SIAE...).

Les taux de sorties négociés avec les services de l’État sont calculés en déduisant des sorties générales les sortant-e-s resté-e-s moins de 3 mois consécutifs dans l’ACI et les cas de rupture pour faute grave, congés de longue maladie, décès, déménagement, décision administrative ou de justice.

Le tableau suivant est établi selon les critères de la *DRIEETS*. Il reflète la situation du ou de la salarié-e à sa sortie ou dans les 3 mois suivants.

À noter également que parmi les personnes comptabilisées comme étant « en recherche d’emploi », certaines ont trouvé un emploi à leur sortie d’**approche**. Cependant, l’absence d’un justificatif (contrat de travail) ne permet pas de considérer ces sorties comme dynamiques...

SORTIES	SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (13 sorties)	ORLY (12 sorties)
<b>Dynamiques</b>	<p><b>2 CDI</b> : assistante ménagère ; agent de restauration collective</p> <p><b>1 CDD de - 6 mois</b> : agente de service</p> <p><b>1 entrée en formation qualifiante</b> : maintenicien informatique système et réseaux</p> <p><b>1 prise de droits retraite</b></p> <p style="text-align: right;"><b>50 %</b></p>	<p><b>1 création d’entreprise</b></p> <p><b>1 CDD de + 6 mois</b> : ouvrier paysagiste</p> <p><b>1 CDD de - 6 mois</b> : agent d’entretien</p> <p><b>2 entrées en formation qualifiante</b> : conseillère en insertion professionnelle ; technicien d’assistance en informatique</p> <p style="text-align: right;"><b>50 %</b></p>
<b>Autres</b>	5 en recherche d’emploi	4 en recherche d’emploi 1 sans nouvelles
<b>Non prises en compte</b>	2 ruptures pour faute grave 1 décision administrative ou de justice	1 salarié présent - de 3 mois 1 rupture pour faute grave

## PARTENAIRES DE L'INSERTION

Les partenariats mobilisés autour du ou de la salarié-e sont multiples en fonction de son âge, de son lieu de résidence et des objectifs définis.

### Élaboration des projets

France Travail / Cité des métiers (Choisy-le-Roi) / Chambre des métiers et de l'artisanat / PLIE / Mission locale / Cap Emploi / Job coach emploi accompagné / ADIE

### Formation

La Croix Rouge Française / GRETA / Fédération des Acteurs de la Solidarité / AFTRAL / Réseau IAE 94 / Créer avec la langue française / Lire pour vivre / Champigny d'Ici et d'Ailleurs / Parabole / Emmaüs Connect / Emmaüs Solidarité / Each one / Les Cuistots Migrateurs / etc.

### Suivi social

CCAS / EDS / CIDFF / COMEDE / GISTI / Maison de la Justice / Travailleurs sociaux / ASSOUEVAM / différents avocats (notamment de la Maison des Associations de Créteil) / France Terre d'Asile / CAF / GAS / ASE / ARAPEJ 94 / association VIVRE

### Suivi médical

- CPAM de Paris : centre de prévention et de bilan, convention renouvelée permettant aux salarié-e-s de bénéficier d'un rendez-vous dans un bref délai (8 jours) afin d'effectuer un bilan de santé.
- Professionnel-le-s de la santé : les chargé-e-s d'accompagnement sont fréquemment en contact avec des professionnel-le-s de la santé en fonction du lieu d'habitation des salarié-e-s.
- IPAL : médecine du travail
- MDPH : Maison Départementale pour les Personnes Handicapées

### Suivi psychologique

CMP / Équipe mobile et précarité / Créteil Solidarité

### Suivi des addictions

Centre Regain Solidarité / Unité spécialisée Albert-Chenevier / CSAPA

### Hébergement

Service de la DRHIL / Claire amitié / SNL / AUVM / ALJ93 / CHRS Joly / ALJT / Secours catholique / Champigny Solidaires / France Terre d'Asile / Aurore / Action logement / Coallia / Adoma / Adef / Solibail / Association Tout Azimut

### Préparation à la sortie

France Travail / Missions locales / La Cravate Solidaire / PLIE / FAS / Département du Val-de-Marne / SIAE du Val-de-Marne

Selon les projets professionnels, des périodes en entreprise peuvent être réalisées. Les chargé-e-s d'accompagnement prospectent selon les secteurs visés.

### Réseaux de l'insertion

**approche** est affiliée à plusieurs réseaux de l'insertion :



## 4. APPROCHE : LES +

Au fil des années, **approche** institue diverses formes d'aides visant à améliorer le quotidien des salarié-e-s en parcours.

### Colis alimentaires Banque Alimentaire de Paris et d'Ile-de-France

Suite à la convention signée avec la *Banque Alimentaire de Paris Ile-de-France (BAPIF)* et grâce à la collecte effectuée par les bénévoles d'**approche**, un colis alimentaire est remis aux salarié-e-s en parcours tous les 15 jours.

En 2024, plus de **3,6 tonnes** de produits sont collectées au cours de la campagne des banques alimentaires, dont :

- **2 761 kg** collectés dans des magasins,
- **897 kg** collectés dans des écoles.

De plus, environ **3,3 tonnes** de produits sont également récupérées lors des 9 passages à l'entrepôt d'Arcueil de la *BAPIF* en 2024.

### Accès à la culture

L'association *Cultures du Cœur* met à disposition de personnes en difficulté des invitations pour des sorties culturelles, sportives et de loisirs, telles que des concerts, musées ou spectacles vivants. Depuis 2003, **approche** adhère à *Cultures du Cœur* et offre donc à ses salarié-e-s un accès gratuit et facile à ces invitations, avec un accompagnement spécifique.

34 invitations sont remises pour diverses sorties tout au long de l'année 2024.



### Chèques cadeaux

À l'occasion de Noël, l'ensemble des salarié-e-s reçoit un chèque cadeau d'une valeur de 120 € ainsi qu'un panier festif. Par ailleurs, lors de son départ de la structure, le ou la salarié-e reçoit 50 € en chèque cadeau.



### APPROCHE entraide

Née de la séparation de l'activité d'œuvres sociales et de l'activité d'insertion qui cohabitaient au sein d'**approche**, l'association **APPROCHE entraide** intervient auprès de personnes pour le financement de projets professionnels, de frais médicaux non remboursés et de dépannages d'urgence sous forme de dons ou de prêts.

En 2024, **APPROCHE entraide** accorde :

- **17 dons** pour un montant total de **3 550 €**.
- **7 prêts** pour un montant total de **1 120 €** dont 60 % remboursés.

Les montants alloués sont toujours versés directement aux créanciers et créancières.

**APPROCHE entraide** intervient également dans la composition des colis alimentaires par l'acquisition de produits de première nécessité et d'hygiène corporelle, notamment de couches pour les jeunes enfants. Ces achats représentent **5 350 €** en 2024.

## III. RESSOURCERIES

1. COLLECTE ..... 26
2. VALORISATION ..... 27
3. VENTE ..... 28
4. SENSIBILISATION ..... 29



## INTRODUCTION

Une Ressourcerie a 4 fonctions principales : elle **collecte** des biens, les **valorise** en atelier (tri, nettoyage, test...) puis les **vend** à prix solidaire afin de leur offrir une seconde vie. Elle participe ainsi à la réduction des déchets et **sensibilise** en interne comme en externe à un mode de consommation plus durable.

**approche** est membre du **Réseau National des Ressourceries et Recycleries**. Ce réseau est une association au rayonnement national, avec plus de 260 structures adhérentes réparties sur la France entière. Le Réseau National a pour missions le plaidoyer, la communication, l'animation du réseau, la formation, l'accompagnement et les études, et la redistribution des fonds Réemploi, le tout dans le respect des termes de sa charte :

- Agir pour l'environnement.
- Développer une économie solidaire.
- Coopérer dans la transparence.

Réseau National des  
**Ressourceries  
& Recycleries**

**REFER**

**approche** est membre fondateur du **REFER**, le Réseau Francilien des acteurs du Réemploi. Il construit une vision non-lucrative et non-concurrentielle du réemploi.

## SÉMINAIRE DU RNRR

En juin 2024, **approche** participe au séminaire du *Réseau National des Ressourceries et Recycleries*, placé sous le signe du partage des valeurs. Cette troisième édition rassemble 170 adhérent-e-s et toutes les Associations Régionales. Le programme permet un travail collaboratif riche en échanges et propositions, avec comme pierre angulaire la charte du réseau et ses 7 principes cardinaux : sobriété, solidarité, don, non-lucrativité, citoyenneté, convivialité, action collective.



## LOGICIEL GDR

Un des axes de développement de 2023 était le déploiement du logiciel *Gestion de Données d'une Ressourcerie* (GDR) sur le site de Saint-Maur-des-Fossés pour assurer le suivi et la gestion des flux entrants et sortants. En effet, avec en moyenne plus de 1,85 tonnes d'objets collectées par jour d'ouverture à Saint-Maur-des-Fossés et les multiples points d'entrées (apport volontaire, collecte à domicile, relevage des bornes textiles), la mesure des flux saisis manuellement devenait chronophage et pouvait manquer de précision. GDR permet ainsi de trier les entrées par catégorie d'objet et par origine, ainsi que les ventes. Des statistiques peuvent être extraites afin d'analyser les données et de réaliser des bilans à destination des différents partenaires.

Lancé fin octobre 2023, 2024 est donc la première année complète d'utilisation de l'outil sur les deux sites. Des formations sur poste de travail à destination des nouveaux et nouvelles salarié-e-s en parcours sont organisées afin de les familiariser au fonctionnement du logiciel.

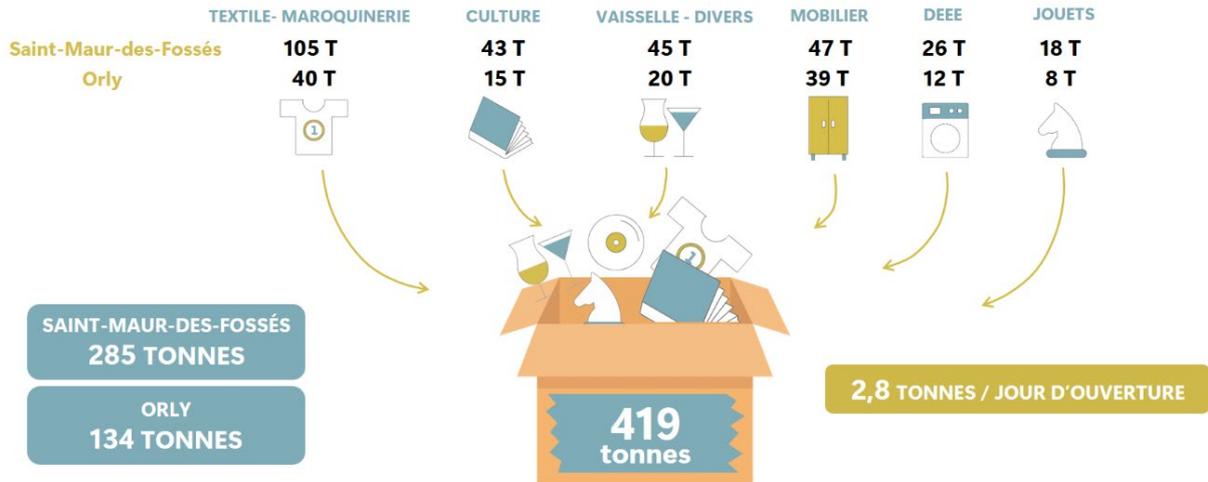
## RIVED (Régie personnalisée pour la Valorisation et l'Exploitation des Déchets)

La convention signée en 2019 entre **approche** et la **RIVED** prévoit :

- Une mise à disposition des locaux d'Orly et une exonération du loyer jusqu'au 31/12/2024.
- Le dépôt des rebuts dans les déchetteries de la **RIVED**.
- L'installation de points réemploi dans les 3 déchetteries du territoire.

**RIVED**  
Service public  
pour la valorisation  
des déchets

## 1. COLLECTE



### SITE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

#### Collecte à domicile

La collecte de mobilier est planifiée sur rendez-vous chez les particuliers à Saint-Maur-des-Fossés et dans les municipalités avoisinantes. **57 tonnes** sont collectées au cours des **340** enlèvements à domicile de 2024.

#### Apport volontaire des dons

L'apport des donateurs et donatrices s'effectue au local de la Ressourcerie, aux horaires d'ouverture. Ces apports représentent **78 %** de la collecte de 2024, avec près de **222 tonnes**.

#### Dépôt dans les conteneurs textiles

**aproche** dispose de points de collecte textiles à Saint-Maur-des-Fossés. Plus de **5 tonnes** y sont récupérées cette année.

### SITE D'ORLY

#### Collecte à domicile

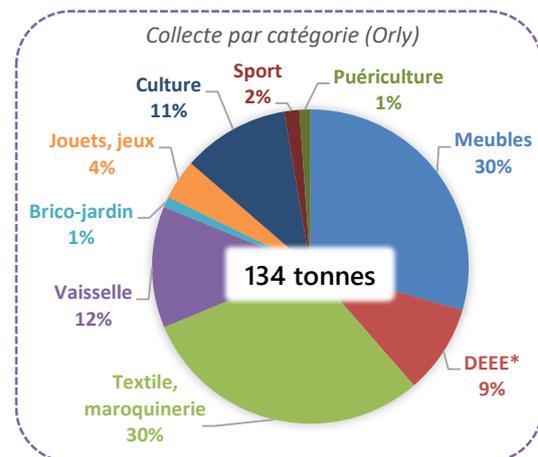
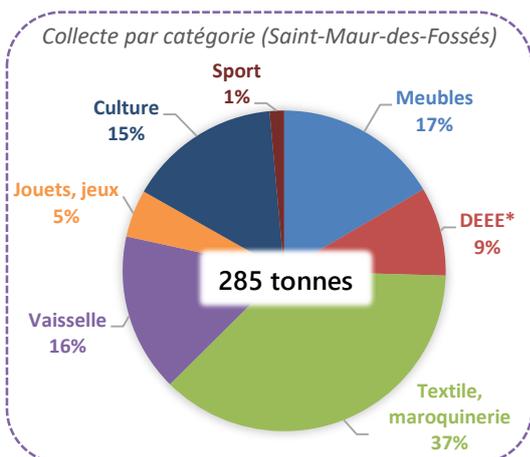
La collecte de mobilier est planifiée sur rendez-vous chez les particuliers résidant dans l'une des 10 communes du territoire de la **RIVED**. **40 tonnes** sont collectées au cours des **132** enlèvements à domicile de 2024.

#### Apport volontaire des dons

L'accueil des dons s'effectue au local de la Ressourcerie, aux heures d'ouverture magasin. **3 558 personnes** (+ 36 % par rapport à 2023) déposent un total de **60 tonnes** de dons en 2024.

#### Points réemploi des 3 déchetteries

**aproche** collecte le local dédié au réemploi présent dans 3 déchetteries du territoire : Villeneuve-Le-Roi, Choisy-le-Roi et Chevilly-Larue-Fresnes. Les habitant·e·s peuvent y déposer leurs objets réutilisables ou réemployables. Plus de **34 tonnes** sont collectées en 2024 .



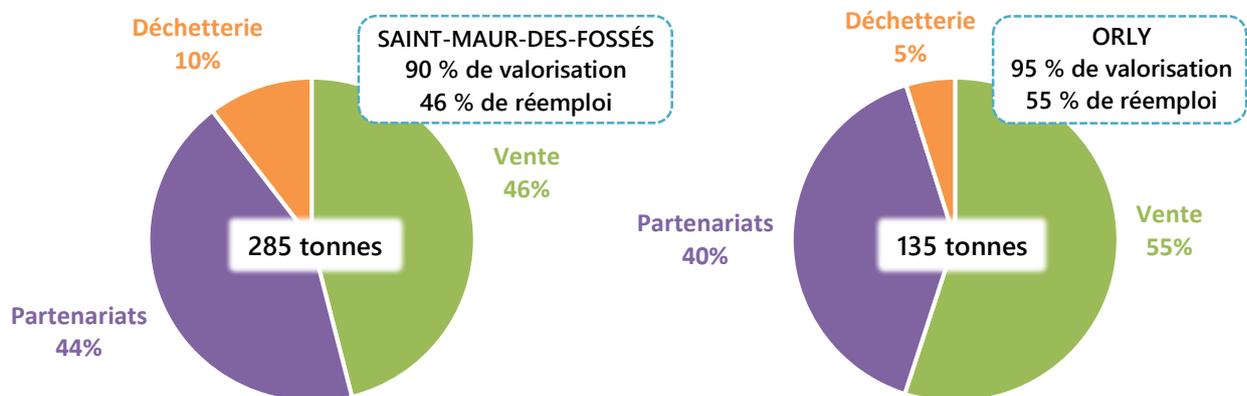
DEEE : Déchet d'Équipement Électrique ou Électronique

## 2. VALORISATION

Le tri des articles est effectué par les salarié·e·s en parcours, supervisé·e·s par l'équipe d'encadrement, en fonction du potentiel de réemploi (qualité, valeur, état...). Sur le site de Saint-Maur-des-Fossés, le tri des jouets et bijoux est entièrement assuré par des bénévoles, tandis que celui des livres et des équipements se fait en coopération avec des salarié·e·s. D'autres bénévoles viennent également en appui aux équipes salariées pour tester les équipements électriques et électroniques. Cette implication bénévole est régulière, certain·e·s pouvant venir plusieurs fois par semaine. De plus, des bénévoles sont ponctuellement sollicité·e·s pour participer au tri et à la mise en rayon des dons lors des périodes les plus chargées.

Les dons collectés sont majoritairement **réemployés** à travers la vente. Néanmoins, tous les objets proposés à la vente ne sont pas nécessairement vendus. Après un certain temps en rayon, les invendus vont être orientés vers des structures du recyclage.

Le taux de **valorisation** représente la proportion d'articles réemployés et recyclés par rapport à l'ensemble des articles collectés.



### PARTENARIATS

<b>FILIÈRE TEXTILE</b>	<b>Éco-organisme :</b> Refashion ( <i>Saint-Maur-des-Fossés et Orly</i> )
	<b>Opérateurs :</b> Le Relais ( <i>Saint-Maur-des-Fossés et Orly</i> ) Veteco ( <i>Orly</i> )
<b>FILIÈRE EEE</b> (Équipements Électriques et Électroniques)	<b>Éco-organismes :</b> Ecologic ( <i>Saint-Maur-des-Fossés</i> ) Ecosystem ( <i>Orly</i> )
	<b>Opérateurs :</b> Semaval ( <i>Saint-Maur-des-Fossés</i> ) Paprec ( <i>Orly</i> )
<b>FILIÈRE ASL</b> (Articles de Sport et Loisirs)	<b>Éco-organisme :</b> Ecologic ( <i>Saint-Maur-des-Fossés et Orly</i> )
	<b>Opérateur :</b> La Recyclerie Sportive ( <i>Saint-Maur-des-Fossés et Orly</i> )
<b>LIVRES</b>	<b>Opérateurs :</b> Recyclage 94 ( <i>Saint-Maur-des-Fossés et Orly</i> )

Les éco-organismes sont des sociétés de droit privé agréés par l'État qui prennent en charge la fin de vie des objets de la filière REP (Responsabilité Élargie du Producteur) associée. Ils assurent le traitement, voire le recyclage, des produits usagés ou en fin de vie et sensibilisent à la réduction des déchets.

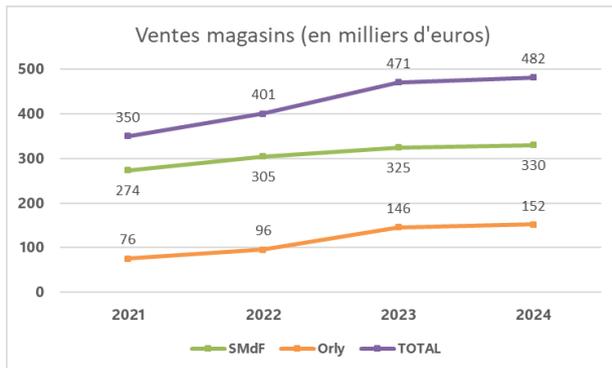
Les opérateurs se chargent des opérations de collecte et/ou du traitement des objets usagés remis par **approche**. Ils peuvent être de différentes natures : associations, entreprises...

Dans les rares cas où le matériel n'est pas réemployable, **approche** le dépose en déchetterie.

### 3. VENTE

#### CHIFFRE D'AFFAIRES

En 2024, **aproche** réalise un chiffre d'affaires de **536 806 €**, semblable à celui de l'année précédente. Les ventes magasins représentent **481 788 €**, soit 90 % du CA.



Le chiffre d'affaires de la Ressourcerie de Saint-Maur-des-Fossés augmente de 1 % en 2024 avec **330 164 €** contre 326 363 € en 2023, tandis que celui d'Orly progresse d'environ 3,6 %, atteignant **151 624 €**.

La Ressourcerie d'Orly représente 32 % des ventes magasins.

#### VENTES EN SALLE DES VENTES

La salle des ventes *Lombrail - Teuquam* propose gracieusement ses services de courtage pour certaines pièces spécifiques. Cette année, 13 articles y sont vendus :

- 3 carrés *Hermès* en soie
- 2 bagues en or 18 carats
- 2 broches en or
- 2 montres bracelets en cuir
- 2 insignes des forces françaises de l'intérieur de 1944
- Un nécessaire à entremets en argent fourré
- Un miroir décoré japonais

En 2024, en moyenne :

Saint-Maur : **184** client-e-s / jour d'ouverture

Orly : **104** client-e-s / jour d'ouverture

+ de **43 000** passages en caisse

#### VENTES À THÈME

Les mercredis et samedis d'ouverture, une vente à thème est organisée sur chacun des sites.

**Quelques exemples de thèmes en 2024 : vintage, animalerie, cinéma, mercerie, bijoux...**

Les ventes à thème constituent un attrait majeur pour la clientèle. La programmation est annoncée via plusieurs canaux :

- Le site internet d'**aproche**, de la *RIVED*, de la ville de Saint-Maur-des-Fossés et d'Orly.
- Le mailing avec 3 266 personnes inscrites.
- La page Facebook qui compte 2 500 abonné-e-s.
- La page Instagram suivie par plus de 870 personnes.

Les salarié-e-s en parcours sont invité-e-s à proposer des thèmes. Ils et elles assurent ensuite la mise en œuvre de ces thèmes, de la sélection des articles à la vente, en passant par la mise en rayon.



Thème « tout pour bébé »



Thème « animalerie »

#### SERVICE DE LIVRAISON

**aproche** propose un service payant de livraison dans ses communes d'implantation ainsi que dans les villes environnantes. En 2024 : **141 livraisons** pour Saint-Maur-des-Fossés et **78** pour Orly.



## 4. SENSIBILISATION

À l'occasion de toutes les manifestations auxquelles **approche** participe, bénévoles et salarié-e-s sensibilisent les visiteurs et visiteuses à l'Insertion par l'Activité Économique et au réemploi. L'association est régulièrement sollicitée pour témoigner de son expérience. À cela s'ajoutent l'accueil de porteurs et porteuses de projet, l'organisation de visites de la Ressourcerie, la mise en place de partenariats locaux, les événements festifs...

### ATELIERS DE SENSIBILISATION

#### Sensibilisation à destination des salarié-e-s

Sur le site d'Orly, des ateliers sont mis en place pour les nouveaux et nouvelles salarié-e-s afin de les sensibiliser aux problématiques des déchets et au tri sélectif. Tous les salarié-e-s d'**approche** sont également amenés à communiquer sur la structure et ses activités. Ce projet, essentiel à l'axe "sensibilisation" de la Ressourcerie, incarne les valeurs de l'association et engage les salarié-e-s dans ses objectifs.

#### Sensibilisation à destination du public

**approche** organise plusieurs ateliers de sensibilisation contribuant à promouvoir des pratiques durables et créatives. Certains sont animés par des salarié-e-s et/ou bénévoles, comme les ateliers :

- Tawashi (fabrication d'éponges à partir de tissus de récupération),
- Furoshiki (pliage et nouage de tissus pour l'emballage de cadeaux),
- créations en perles,
- création de guirlande d'Halloween.

D'autres sont animés par des associations partenaires, comme :

**Écophylle** : escape game « *Enquête dans mon dressing* » afin de sensibiliser sur les impacts de la fast-fashion et les actions pour une consommation de textile plus responsable.

**1 Jardin 2 Folies** : création d'œufs de Pâques.

#### Participation à la SERD

Des temps forts sont organisés dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD).

Sur le site de Saint-Maur-des-Fossés, le thème de vente était « *Le réemploi dans votre cuisine* », en lien avec l'atelier Tawashi proposé. À Orly, un brevet du réemploi est délivré aux participant-e-s suite à la visite de la Ressourcerie et à un quizz autour du réemploi.



Atelier créations en perles



## VISITES ET PARTENARIATS LOCAUX

### Visites : La face cachée de la Ressourcerie

Tout au long de l'année, des visites à destination du grand public et d'écoles sont organisées pour dévoiler le rôle essentiel d'**aproche** dans le réemploi solidaire et l'insertion professionnelle. 50 personnes participent à 7 visites, découvrant :

- le parcours des objets du dépôt à la vente,
- l'organisation du chantier d'insertion et le travail des salarié·e·s,
- le financement de l'association.

De plus, une visite de la Ressourcerie « hantée » a lieu à Orly à l'occasion du thème Halloween.

Des visites sont également possibles à la demande de porteurs et porteuses de projets (associations, particuliers, collectivités) qui souhaitent se renseigner sur l'organisation et le fonctionnement de la structure. En 2024, **aproche** accueille trois groupes porteurs de projets de Recycleries et Ressourceries.

### Partenariats avec des établissements médico-sociaux

**aproche** a signé trois conventions auprès de différents établissements médico-sociaux :

- L'association *APAJH* pour l'IME Robert Desnos (Orly).
- L'association *APOGEI 94* pour l'IME des Bords de Marne (Saint-Maur-des-Fossés).
- Le *SESSAD L'Escale* de Créteil (Saint-Maur-des-Fossés).

Chaque semaine, **aproche** accueille des jeunes en situation de handicap, encadré·e·s par leurs éducateurs et éducatrices techniques, pour participer aux activités de la Ressourcerie. Les jeunes ont pour tuteur ou tutrice un·e des salarié·e·s en parcours afin de découvrir le poste et de participer à la mise en situation de travail. Cela permet également aux salarié·e·s en parcours d'apprendre à décrire leur environnement professionnel et à s'adapter à un public en situation de handicap.

IME = Institut Médico-Educatif

SESSAD = Service d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile

### Collectes et sensibilisation extérieures

**aproche** est régulièrement sollicitée par d'autres structures pour organiser des collectes et/ou actions de sensibilisation au réemploi.

- *Association Castel Nazareth* : collecte de 400 kg de vêtements enfants, matériel scolaire et médical, peluches, jeux, jouets dans des valises pour des orphelinats de Madagascar par l'intermédiaire de l'association *Castel Nazareth*.
- *Reolian Multitec* : collecte solidaire de divers objets en mai.
- *Val de Brie Emmaüs* : dans le cadre d'une collecte de matériel, une demi-journée de formation au tri ainsi qu'une visite sont organisées par **aproche**.
- *BNP Paribas* : collecte de 235 kg de jouets en décembre.
- *Ville d'Orly* : **aproche** anime une collecte en pied d'immeuble dans le cadre d'*Anotera en fête*.



Collecte de jouets en partenariat avec la BNP Paribas

### Autres partenariats

**aproche** est sollicitée par le *Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)* d'Orly afin de participer à l'équipement de familles suite à un incendie dans une résidence.

En 2024, le partenariat avec le Chantier d'Insertion *Val Bio* s'étend : après Orly, le site de Saint-Maur-des-Fossés devient lui aussi point de dépôt des paniers de légumes tous les mercredis.



# IV. MODÈLE ÉCONOMIQUE

1. COMPTE DE RÉSULTAT .....	32
2. BILAN .....	35

Le compte de résultat et le bilan 2024 sont préparés par le cabinet d'expertise-comptable **Sceel Axes** de Saint-Maur-des-Fossés. Ils sont certifiés par le Commissaire aux Comptes M. Benoît BERTHOU du Cabinet **Bugeaud** qui valide l'image fidèle des comptes arrêtés par le Conseil d'Administration le 8 avril 2025 et présentés lors de l'Assemblée Générale le 23 mai 2025.

**Fonds de roulement : 345 052 €**

**Besoin en fonds de roulement : - 46 949 €**

**Trésorerie nette : 392 001 €**

**Sceel Axes**

**Bugeaud**  
Les métiers de l'audit



# 1. COMPTE DE RÉSULTAT

	2023	2024	Variations
	en milliers d'euros		
<b>Produits</b>	<b>1 404</b>	<b>1 572</b>	<b>12 %</b>
Ventes, prestations	531	536	1 %
Subventions, aides aux postes	734	852	16 %
Autres produits	139	184	33 %
<b>Charges</b>	<b>(1 390)</b>	<b>(1 620)</b>	<b>17 %</b>
Frais de personnel	(1 073)	(1 252)	17 %
Autres charges	(317)	(368)	16 %
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>14</b>	<b>(48)</b>	
<b>Résultat financier</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>9 %</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>30</b>	<b>24</b>	<b>- 21 %</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>50</b>	<b>(18)</b>	
<b>Contributions volontaires</b>	<b>280</b>	<b>295</b>	<b>6 %</b>

Les comptes 2024 enregistrent un **déficit de 17 894 €** contre un excédent de 49 933 € en 2023.

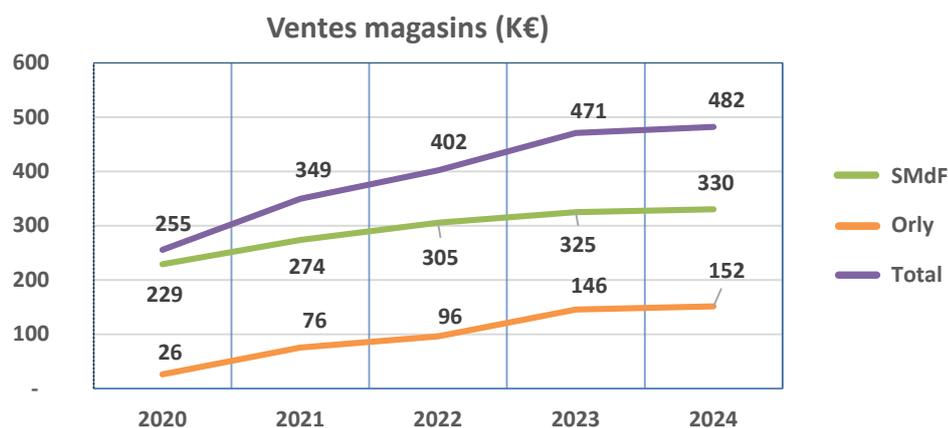
Le chiffre d'affaires atteint **536 806 €** en très légère augmentation par rapport à 2023. La forte progression des ventes de la Ressourcerie d'Orly constatée depuis son inauguration en 2020 connaît un ralentissement en 2024. Le site de Saint-Maur-des-Fossés voit son chiffre d'affaires progresser malgré une semaine de fermeture pour travaux au cours de l'été 2024.

## PRODUITS

### Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation augmentent de 12 %.

Les ventes des deux Ressourceries constituent 90 % du chiffre d'affaires global de l'association. La Ressourcerie d'Orly représente 32 % du chiffre d'affaires des deux sites comme l'illustre le graphe.



## Subventions et aides aux postes

	2023	2024	Part relative
	en milliers d'euros		en 2024
Ville de St-Maur-des Fossés	20	20	2 %
Ville d'Orly, Rived	2	2	
EPT 12 (Grand-Orly Seine Bièvre)	11	11	11 %
Département	84	81	
Région PM'UP	25	-	
Fonds Social Européen	-	67	8 %
Etat, ASP, St-Maur-des-Fossés	344	374	44 %
Etat, ASP, Orly	247	297	35 %
Etat, contrats spécifiques	-	2	0 %
<b>Totaux</b>	<b>734</b>	<b>854</b>	<b>100 %</b>

Les subventions et aides aux postes augmentent de 120 000 €, notamment grâce aux aides aux postes qui reflètent l'accroissement du nombre de salarié-e-s en parcours d'insertion professionnelle, et à l'évolution du salaire minimum. Par ailleurs, une subvention de 67 000 € est obtenue auprès du Fonds Social Européen.



## Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 184 000 €, en progression de 33 % par rapport à 2023. Ils incluent les dons et adhésions, détaillés ci-dessous, à hauteur de 89 000 €.

Le solde est principalement composé des remboursements des frais de formation et des indemnités journalières pour 49 000 € d'une part, et des montants versés par les organismes de gestion des filières de Responsabilité Élargie des Producteurs pour 39 000 € d'autre part. Ce dernier poste, en forte augmentation, représente la rémunération d'**approche** comme actrice du réemploi du textile et des déchets électriques et électroniques.

## Dons et adhésions

<i>en euros</i>	2023	2024	Évolution
Adhésions	6 480	6 195	- 4 %
Dons en numéraire, personnes physiques	60 074	59 690	- 1 %
Abandons de frais (bénévoles), dons en nature	5 841	5 775	- 1 %
Mécénat St-Maur-des-Fossés	6 350	4 010	- 37 %
Mécénat Orly	-	-	
<b>Dons et adhésions</b>	<b>78 745</b>	<b>75 670</b>	<b>- 4 %</b>
Q/P amortissement de fonds dédiés	10 953	13 193	
<b>Dons, adhésions, fonds dédiés</b>	<b>89 698</b>	<b>88 863</b>	<b>- 1 %</b>
Nombre d'adhérents	432	413	- 4 %

**413 adhérents**

**Les dons mensuels par prélèvements représentent 32 % des dons des personnes physiques.**

Le nombre d'adhésions est de **413** en 2024. Les dons enregistrés en produits s'élèvent à 69 475 € auxquels s'ajoutent 7 000 € de dons de personnes morales affectés à des investissements (fonds dédiés).

## CHARGES

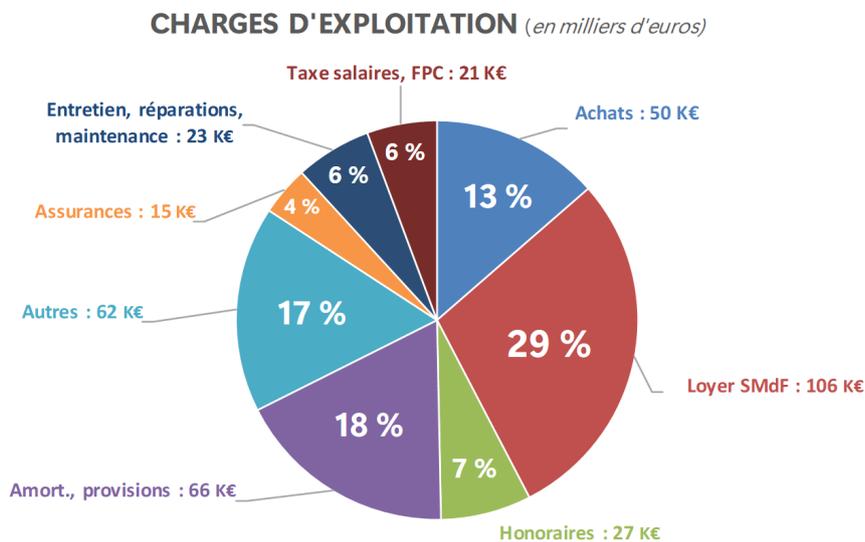
### Frais de personnel

Les frais de personnel représentent 77 % des charges d'exploitation soit 1 252 000 €.

L'augmentation des frais de personnel par rapport à l'exercice 2023 est de 17 %. Elle s'explique principalement par l'effet en année pleine des recrutements des salarié-e-s en parcours et permanent-e-s et des augmentations salariales accordées courant 2023. Les provisions pour congés payés et pour indemnités de fin de carrière, qui font partie des frais de personnel, sont supérieures à celles de 2023. Enfin, le budget de formation a progressé. Il est compensé, en produits, par des remboursements de l'opérateur de compétences *Uniformation*. Les frais de personnel incluent également une prime de partage de la valeur égalitaire accordée à l'ensemble des salarié-e-s.

### Autres charges d'exploitation

Ces charges progressent de 16 %. Elles incluent le loyer du local de Saint-Maur-des-Fossés. La convention d'occupation conclue avec la *RIVED* sur le territoire d'Orly ne prévoit pas de loyer.



## RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier progresse de 6 %. Il résulte du placement d'excédents de trésorerie sur des supports sans risques.

## RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est principalement constitué en 2024 des quotes-parts de subventions d'investissement.

## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Elles représentent la valorisation, en fonction du SMIC horaire, du temps passé par les bénévoles au service de la structure associative.

**17 738 heures  
soit 10,8 ETP**

En 2024, 17 738 heures sont comptabilisées, en progression de 2 % par rapport à 2023, soit 10,8 personnes en équivalent temps plein. Leur implication est valorisée à hauteur de 295 000 €, chiffre en hausse de 6 % par rapport à celui de 2023. 95 bénévoles participent aux activités associatives.

## 2. BILAN

ACTIF au :	31 12 2023	31 12 2024
	<i>en milliers d'euros</i>	
<b>Immobilisations</b>	<b>128</b>	<b>118</b>
St-Maur-des-Fossés	93	87
Orly	35	31
<b>Créances</b>	<b>65</b>	<b>136</b>
<b>Autres actifs</b>	<b>460</b>	<b>394</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>653</b>	<b>648</b>

PASSIF au :	31 12 2023	31 12 2024
	<i>en milliers d'euros</i>	
<b>Fonds propres</b>	<b>506</b>	<b>463</b>
Réserves	209	209
Report à nouveau	146	196
Résultat	50	(18)
Autres fonds propres	101	76
<b>Provisions</b>	<b>18</b>	<b>43</b>
<b>Dettes d'exploitation</b>	<b>129</b>	<b>142</b>
<b>Total du passif</b>	<b>653</b>	<b>648</b>

### ACTIF

#### Immobilisations

L'association réalise 33 000 € d'investissements en 2024. L'installation d'un système de vidéo-surveillance sur le site d'Orly, le renouvellement de matériel de production (rolls, caisses, ...) et de matériel bureautique constituent l'essentiel de cette enveloppe. La dotation aux amortissements représente 44 000 € en 2024.

#### Créances

Elles représentent la part des subventions acquises par l'association (aides aux postes, contribution déchets, subvention de la région, Fonds Social Européen) et non encore encaissées au 31 décembre 2024.

#### Autres actifs

Ils incluent principalement les disponibilités ainsi que les charges constatées d'avance. La trésorerie au 31 décembre 2024 est de 392 000 €, en diminution de 66 000 € par rapport à 2023. Elle représente environ 3 mois de budget d'exploitation et permet de gérer le décalage entre les décaissements de charges fixes (frais de personnel essentiellement) et l'encaissement parfois très différé des dons et subventions.

### PASSIF

#### Fonds propres

L'évolution des fonds propres s'explique par le déficit constaté en 2024, la reprise des quotes-parts de subventions d'investissement et l'obtention de fonds dédiés versés par des donateurs. Ces derniers sont affectés aux investissements de matériel de production et informatique.

#### Provisions

Ce poste inclut notamment la provision pour engagements de départ à la retraite des salarié-e-s permanent-e-s d'une part, et d'une provision pour risque d'encaissement partiel d'une subvention d'autre part.

#### Dettes d'exploitation

Ces sommes représentent les montants dus aux organismes sociaux et aux fournisseurs qui sont décaissés début 2025.

## V. PROJETS 2025

Le Conseil d'Administration d'**approche** détermine les axes de développement suivants pour 2025 :

- **Association** : atteindre l'objectif de 500 adhérents.
- **Gouvernance** : achever la cartographie des risques, définir et mettre en œuvre les plans d'action sur les risques identifiés.
- **Gouvernance** : effectuer l'inventaire des systèmes d'information.
- **Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)** : réaliser le bilan carbone via l'outil du *Réseau National des Ressourceries et Recycleries*.



Bénévoles, salarié-e-s, administrateurs et administratrices d'**approche** – Les Automnales, 5 octobre 2024

**Audit Bugeaud**  
18, rue Spontini  
75116 Paris  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



# **APPROCHE**

**Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901**

**Siège social : 7 TER, Avenue Marie Louise**

**94210 LA VARENNE SAINT HILAIRE**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2024**

# APPROCHE

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux membres de l'Association,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association APPROCHE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des investissements ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la comptabilisation des subventions d'investissement s'y rattachant.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 14 mai 2025



AUDIT BUGAUD  
Benoît BERTHOU  
Commissaire aux Comptes

## Bilan et Compte de Résultat Association

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
Immobilisations incorporelles						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	840	840			141	0,02
Immobilisations corporelles						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	164 635	141 454	23 180	3,58	20 931	3,21
. Autres immobilisations corporelles	674 119	586 530	87 589	13,52	100 197	15,35
Immobilisations financières						
. Autres	6 700		6 700	1,03	6 700	1,03
<b>TOTAL (I)</b>	<b>846 294</b>	<b>728 824</b>	<b>117 470</b>	18,13	<b>127 969</b>	19,60
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés					4 000	0,61
. Autres	136 279		136 279	21,03	60 570	9,28
Valeurs mobilières de placement	109 735		109 735	16,94	106 519	16,32
Disponibilités	282 266		282 266	43,56	351 929	53,91
Charges constatées d'avance	2 180		2 180	0,34	1 771	0,27
<b>TOTAL (II)</b>	<b>530 459</b>		<b>530 459</b>	81,87	<b>524 789</b>	80,40
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion Actif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>1 376 753</b>	<b>728 824</b>	<b>647 929</b>	100,00	<b>652 758</b>	100,00

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres avec droit de reprise				
Réserves				
. Réserves pour projet de l'entité	208 729	32,21	208 729	31,98
Report à nouveau	195 804	30,22	145 871	22,35
Excédent ou déficit de l'exercice	-17 894	-2,75	49 933	7,65
Situation nette (sous total)	386 639	59,67	404 533	61,97
Subventions d'investissement	37 163	5,74	56 251	8,62
<b>TOTAL (I)</b>	<b>423 802</b>	65,41	<b>460 784</b>	70,59
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>				
Fonds dédiés	38 720	5,98	44 913	6,88
<b>TOTAL (II)</b>	<b>38 720</b>	5,98	<b>44 913</b>	6,88
<b>PROVISIONS</b>				
Provisions pour risques	22 000	3,40	4 920	0,75
Provisions pour charges	20 903	3,23	13 188	2,02
<b>TOTAL (III)</b>	<b>42 903</b>	6,62	<b>18 108</b>	2,77
<b>DETTES</b>				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 188	2,96	11 490	1,76
Dettes fiscales et sociales	96 309	14,86	89 441	13,70
Autres dettes	27 007	4,17	28 022	4,29
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>142 504</b>	21,99	<b>128 953</b>	19,76
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>647 929</b>	100,00	<b>652 758</b>	100,00
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

<b>COMPTE DE RÉSULTAT</b>	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%		
	Total	%	Total	%	Variation	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>						
Cotisations	6 195		6 480		-285	-4,39
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens	535 407		531 377		4 030	0,76
- Ventes de prestations de services	400				400	N/S
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation	852 487		734 027		118 460	16,14
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels	78 658		76 868		1 790	2,33
- Mécénats	4 010		6 350		-2 340	-36,84
- Contributions financières	38 989		7 356		31 633	430,03
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges	48 278		29 472		18 806	63,81
Autres produits	7 968		12 227		-4 259	-34,82
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>1 572 392</b>		<b>1 404 157</b>		<b>168 235</b>	11,98
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>						
Autres achats et charges externes	276 670		259 182		17 488	6,75
Impôts, taxes et versements assimilés	20 775		13 307		7 468	56,12
Salaires et traitements	985 541		851 450		134 091	15,75
Charges sociales	266 271		221 965		44 306	19,96
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	43 866		36 818		7 048	19,14
Dotations aux provisions	22 000		2 340		19 660	840,17
Autres charges	4 508		4 374		134	3,06
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>1 619 631</b>		<b>1 389 436</b>		<b>230 195</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-47 240</b>		<b>14 721</b>		<b>-61 961</b>	-420,89
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>						
Autres intérêts et produits assimilés	6 409		5 863		546	9,31
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>6 409</b>		<b>5 863</b>		<b>546</b>	9,31
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
<b>Total des charges financières (IV)</b>						
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>6 409</b>		<b>5 863</b>		<b>546</b>	9,31
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>-40 831</b>		<b>20 584</b>		<b>-61 415</b>	-298,35
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>						
Sur opérations de gestion	1 100		8 907		-7 807	-87,64
Sur opérations en capital	22 500		21 368		1 132	5,30
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>	<b>23 600</b>		<b>30 275</b>		<b>-6 675</b>	-22,04
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>						
Sur opérations de gestion	35		329		-294	-89,35
Sur opérations en capital			-0			
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>	<b>35</b>		<b>329</b>		<b>-294</b>	-89,35
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>23 565</b>		<b>29 946</b>		<b>-6 381</b>	-21,30
Impôts sur les bénéfices (VIII)	628		597		31	5,19

<b>COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )</b>	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Total des produits (I + III + V)	1 602 400	1 440 295	162 105	11,25
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 620 294	1 390 362	229 932	16,54
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-17 894</b>	<b>49 933</b>	<b>-67 827</b>	-135,83

<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>PRODUITS :</b>				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	295 018	279 553		
<b>TOTAL</b>	<b>295 018</b>	<b>279 553</b>		
<b>CHARGES :</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole	295 018	279 553		
<b>TOTAL</b>	<b>295 018</b>	<b>279 553</b>		

## Annexes aux comptes annuels

### PREAMBULE

L'Association Approche est un chantier d'insertion et une ressourcerie.  
Elle a deux établissements : 1 à Saint Maur des Fossés et 1 à Orly

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 647 929,11 E.

Le résultat net comptable est une perte de 17 894,33 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/04/2025 par les dirigeants.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 du 05 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, et dans le respect des principes de prudence, d'indépendance des exercices et de la continuité d'exploitation.

Il s'agit de la sixième application de ce règlement comptable mis en place dès l'exercice 2019 chez Approche.  
Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

#### **Comptabilisation des indemnités de fin de carrière (IFC) :**

La comptabilisation des engagements en matière de retraite permet de lisser la charge et d'éviter que le résultat ou le budget de l'année du départ à la retraite d'un salarié ne soit impacté à 100 % par l'indemnité de fin de carrière versée au salarié quittant la structure.

Comme il est possible de ne calculer ces engagements que pour certaines catégories de salariés, seules les indemnités relatives aux permanents d'Approche ont été provisionnées.

Le calcul est fonction de l'âge des salariés, de la convention collective applicable, du turn over, de la table des mortalités.

Nous constatons une dotation de provision de 7 715 € en 2024 contre 2 340 € en 2023  
A la clôture la provision s'élève à 20 903 € contre 13 188 € à la fin de l'année 2023.

## Annexes aux comptes annuels (suite)

### NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 846 294 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	840			840
Immobilisations corporelles	805 387	33 367		838 754
Immobilisations financières	6 700			6 700
<b>TOTAL</b>	<b>812 927</b>	<b>33 367</b>		<b>846 294</b>

Amortissements et provisions d'actif = 728 824 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	699	141		840
Immobilisations corporelles	684 259	43 725		727 984
<b>TOTAL</b>	<b>684 958</b>	<b>43 866</b>		<b>728 824</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	840	840	0	de 1 à 3 ans
Mat.outillage barbès	79 740	74 382	5 357	de 2 à 7 ans
Mat.outillage orly	51 914	39 307	12 607	de 3 à 5 ans
Mat.outil.product.co barbès	5 827	3 380	2 447	de 2 à 5 ans
Agencements, aménag. barbès	18 145	15 875	2 270	de 3 à 5 ans
Agencement, aménagements orly	9 008	8 510	499	5 ans
I.g.a.a.d. barbès	435 501	375 843	59 658	de 3 à 9 ans
I.g.a.a.d.orly	15 115	5 936	9 179	de 2 à 10 ans
Travaux accessibilité 2015	30 330	30 330	0	6 ans
Matériel transport barbès	80 724	80 724	0	de 3 à 5 ans
Matériel transport orly	36 516	32 560	3 956	5 ans
Matériel bureau et info.barbès	37 407	26 877	10 530	de 1 à 5 ans
Matériel bureau et info.orly	20 615	19 393	1 222	de 2 à 5 ans
Mobilier barbès	2 113	2 113	0	3 ans
Mobilier orly	15 797	12 753	3 044	de 3 à 10 ans
<b>TOTAL</b>	<b>839 594</b>	<b>728 824</b>	<b>110 770</b>	

Etat des créances = 145 159 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	6 700		6 700
Actif circulant & charges d'avance	138 459	138 459	
<b>TOTAL</b>	<b>145 159</b>	<b>138 459</b>	<b>6 700</b>

Provisions pour dépréciation = néant

Produits à recevoir par postes du bilan = 136 279 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Autres créances	136 279
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>136 279</b>

Charges constatées d'avance = 2 180 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**Annexes aux comptes annuels (suite)****NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Provisions = 42 903 E**

<b>Nature des provisions</b>	<b>A l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Utilisées</b>	<b>Non utilisées</b>	<b>A la clôture</b>
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	18 108	29 715	4 920		42 903
<b>TOTAL</b>	<b>18 108</b>	<b>29 715</b>	<b>4 920</b>		<b>42 903</b>

**Etat des dettes = 142 504 E**

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant total</b>	<b>De 0 à 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	19 188	19 188		
Dettes fiscales & sociales	96 309	96 309		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	27 007	27 007		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>142 504</b>	<b>142 504</b>		

**Charges à payer par postes du bilan = 80 431 E**

<b>Charges à payer</b>	<b>Montant</b>
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	5 590
Dettes fiscales & sociales	48 727
Autres dettes	26 115
<b>TOTAL</b>	<b>80 431</b>

### *Informations complémentaires sur le bilan passif*

#### **FONDS ASSOCIATIFS**

Les subventions d'équipement pour 37 163 € (subventions d'investissements 143 739 € - réintégration 106 576 €) correspondent aux engagements d'acquisitions d'immobilisations. Les subventions correspondant aux immobilisations totalement amorties ont été soldées.

Jusqu'à l'exercice 2009, les subventions d'équipement étaient comptabilisées dans le compte "102600" et n'étaient pas rapportées au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles finançaient.

A compter de l'exercice 2009, et pour une présentation du bilan plus proche de la réalité économique, les subventions d'équipement sont rapportées au résultat au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'elles financent.

La seule augmentation de subventions d'équipement en 2024 correspond à une subvention PM UP à recevoir de 3 412 €.

Les subventions d'équipements rapportées au résultat au titre de 2024 s'élèvent à 22 499 € dont 17 648 € pour Orly et 4 851 € pour Saint Maur des Fossés.

#### **FONDS DEDIES**

Les fonds dédiés des années antérieures ont été repris au même rythme que les amortissements des immobilisations qu'ils financent soit 13 192 € en 2024 dont 8 519 € pour Saint Maur et 4 673 € pour Orly.

Un nouveau fonds dédié de 5 500 € a été constitué en 2024 pour le financement des « moyens de production de Saint Maur » correspondant à l'installation d'un espace de vente/encaissement.

#### **AUTRES PROVISIONS POUR RISQUE**

Seul figure au passif au 31-12-2024 le risque de non recouvrement de la subvention FSE pour 22 000 €

## Annexes aux comptes annuels (suite)

### NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

#### *Ventilation du chiffre d'affaires = 535 807 E*

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	535 406	99,93 %
Prestations de services	400	0,07 %
<b>TOTAL</b>	<b>535 807</b>	<b>100.00 %</b>

#### *Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 628 E*

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-47 240		-47 240
Résultat financier	6 409		6 409
Résultat exceptionnel	23 565		23 565
Participation des salariés			
<b>TOTAL</b>	<b>-17 266</b>	<b>628</b>	<b>-17 894</b>

#### *Autres informations relatives au compte de résultat*

Les comptes de transferts de charges correspondent aux actions de formation prises en charge par Uniformation 41 453 € en 2024 contre 21 581 € en 2023.

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

## AUTRES INFORMATIONS

#### *Honoraires des Commissaires Aux Comptes*

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	4 080
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
<b>TOTAL</b>	<b>4 080</b>

#### *Effectif moyen*

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	5
Agents de maîtrise & techniciens	
Employés	8
Ouvriers	39
Apprentis sous contrat	
<b>TOTAL</b>	<b>52</b>

Correspondant à 40 équivalents temps plein

## Annexes aux comptes annuels (suite)

### Autres informations complémentaires

#### Détail des contributions volontaires :

Valorisation du bénévolat en fonction du temps passé en équivalent SMIC + 40 % charges sociales : soit 17 738 heures effectuées par 95 bénévoles 70 femmes et 25 hommes) valorisées à 295 018 €

Les frais kilométriques d'un montant de 5 592 € abandonnés par les bénévoles ont été comptabilisés dans les comptes 625400/754120 conformément au nouveau règlement comptable, les dons en nature de 183 € ont été comptabilisés en 606300/754110.

### DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

#### Produits à recevoir = 136 279 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Divers pdts a recevo( 468700 )	69 279
Subventions à recevoir( 468710 )	67 000
<b>TOTAL</b>	<b>136 279</b>

#### Charges constatées d'avance = 2 180 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance( 486000 )	2 180
<b>TOTAL</b>	<b>2 180</b>

#### Charges à payer = 80 431 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fourn.fts non parven( 408100 )	5 590
<b>TOTAL</b>	<b>5 590</b>

Dettes fiscales et sociales	Montant
Primes à verser( 428110 )	12 980
Prov. congés à payer( 428200 )	23 230
Ch.soc.prima a verser ( 438110 )	3 055
Ch.soc.dette cong.a( 438200 )	9 462
<b>TOTAL</b>	<b>48 727</b>

Autres dettes	Montant
Divers charges a pay( 468600 )	26 015
Saisie arrêt fin 12( 468610 )	100
<b>TOTAL</b>	<b>26 115</b>



Siège : 7 ter avenue Marie-Louise, 94210 La Varenne Saint-Hilaire  
90 bis avenue Barbès, 94100 Saint-Maur-des-Fossés  
15 rue des Hautes Bornes, 94310 Orly (administratif) / 43 rue du Dr Calmette prolongée, 94310 Orly (magasin)

01 48 83 13 67 - [courrier@association-approche.com.fr](mailto:courrier@association-approche.com.fr)  
[www.association-approche.com.fr](http://www.association-approche.com.fr)